

Réunion du 20 octobre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

DÉCISION DU BUREAU AGISSANT PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt octobre à 18h, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Philippe ARRIAU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Régis CASSAROUMÉ, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Gérard DUCOS, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Francis LARROQUE, Patrice LAURENT, Michel LAURIO, Marlène LE DIEU DE VILLE, Christian LÉCHIT, Christian LOMBART, Michel OLIVÉ, Guy PÉMARTIN, Henri POUSTIS, Didier REY.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et MM. Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Michel DUPUY, Nadia GRAMMONTIN, Emmanuel HANON, Maryse PAYBOU.

OBJET : APPEL D'OFFRES OUVERT : TRAVAUX ROUTIERS SUR DIFFÉRENTES VOIES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ ORTHEZ - AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER L'AVENANT N°2 POUR LE LOT 2 : SECTEUR EST

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique a été lancée le 6 novembre 2020 pour une remise des offres le 8 septembre 2021.

Il s'agit d'un groupement de commande sans variantes d'une durée de deux ans, reconductible tacitement une fois pour la même durée. Soit, la durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

Les prestations sont réparties en 2 lots :

Lot(s)	Désignation	Minimum HT sur deux ans	Maximum HT sur deux ans
01	Revêtements routiers en techniques à froid : fabrication, transport et mise en œuvre de graves émulsions (GE), d'enrobés coulés à froid (ECF) et de béton bitumineux à froid (BBF)	150 000,00 €	2 500 000,00 €
02	Travaux d'aménagement de Voirie et de réseaux divers	500 000,00 €	13 000 000,00 €

A noter, que le lot 2 est divisé en quatre (4) secteurs géographiques équivalents (secteur ouest, secteur est, secteur centre, secteur sud).

Le marché notifié le 22 octobre 2021, a été attribué aux entreprises suivantes :

Lot	Désignation	Entreprise	Montant estimatif HT
1	Revêtements routiers en techniques à froid	EUROVIA 64400 ORIN	119 306,80 €
2	Travaux d'aménagement de Voirie et de réseaux divers	DEUMIER (M)/ LAFONT (secteur Centre) 64170 LABASTIDE CEZERACQ	1 199 290,70 €
		EIFPAGE ROUTE (secteur Ouest) 64300 ORTHEZ	1 159 811,00 €
		REY-BETBEDER (secteur Est) 64170 LACQ	1 179 143,35 €
		LAFFITTE FRERES (secteur Sud) 64150 MOURENX	1 131 875,02 €

Le marché notifié le 22 octobre 2021 a été attribué à la société REY BETBEDER pour un montant estimatif annuel de 1 179 143,35 € HT.

Le marché a fait l'objet d'un précédent avenant n°1 dont l'objet était l'ajout d'un prix nouveau :

N°	Désignation	Unité	PU € H.T.
7.4.7	Fourniture et mise en œuvre au finisseur d'enrobés colorés à chaud Type NUANCIA, couleur « Miel » ou « Grège » ou « Bernadet Titane »	Tonne	320.00

L'objet de l'avenant n° 2 est l'ajout de prix nouveau, tel que décrit ci-dessous :

N°	Désignation	Unité	Prix unitaire € HT
PN 2	INSTALLATION DE CHANTIER LIÉE AU PHASAGE Ce prix rémunère à l'hectomètre, les frais d'installation de chantier, de maintien, de déplacement lié au phasage et le repliement de ces installations à l'achèvement des travaux. Y compris divers frais plus directement liés au tracé des ouvrages et à la conduite des travaux.	HM (Hectomètre)	1111,11
PN 3	TERRASSEMENT À L'ASPIRATRICE EXCAVATRICE Ce prix rémunère à la journée, les terrassements exécutés à l'aspiratrice excavatrice, avec si besoin aide manuelle dans l'embaras des ouvrages annexes aériens ou souterrains existants, qui seront nécessaires pour l'encaissement de voirie ou de trottoirs en milieu urbain. Les terrassements réalisés en terrain de toute nature consisteront à amener la cote du terrain à celle du fond de forme, prête à recevoir la fondation. Ce prix comprend également le chargement, transport et évacuation des produits de terrassement en centre de revalorisation /valorisation agréés.	J	1700

N°	Désignation	Unité	Prix unitaire € HT
PN 4	MASSIFS DE CANDÉLABRES COULÉS EN PLACE Ce prix rémunère à l'unité, - Les terrassements nécessaires aux engins mécaniques, pneumatiques ou manuel, en terrain de toute nature. Ces terrassements se feront manuellement ou mécaniquement dans l'embarras éventuel des réseaux souterrains existants. - La confection et le coulage d'un massif béton qui respectera les préconisations du maître d'œuvre tant en volume qu'en dosage, fonction des candélabres à installer. - La fourniture et la mise en place des 4 tiges d'ancrage (équipées de 8 boulons et rondelles) respectant l'entraxe et l'orientation définie par le maître d'œuvre. - La mise en œuvre de remblais en grave non traitée et le compactage autour des massifs.	U	300
PN 5	RACCORDEMENT TPC 63 SUR MASSIFS SUPPRIMÉS Ce prix rémunère à l'unité, - Les terrassements en tranchées nécessaires aux engins mécaniques, pneumatiques ou manuel, en terrain de toute nature, - Le raccordement sur massif de candélabre existant et supprimé, des TP63 à l'emplacement défini par le maître d'ouvrage - La fourniture et la mise en œuvre de sable 0/4 pour enrobage du réseau sur une épaisseur de 20cm - La fourniture et mise en œuvre du fourreaux TPC Ø63mm	U	250

Eu égard aux développements précédents, le bureau après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- ☛ **d'approuver** le Président à signer l'avenant pour le lot 2 (secteur Est).

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée
Pour extrait certifié conforme,
Le président,



Patrice LAURENT